



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 123893

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la suppression des crédits de bourses scolaires. Le budget pour 2012 de l'éducation nationale, qui prévoit notamment 14 000 suppressions de postes, a été adopté avec la suppression de crédits de onze millions d'euros de crédits de bourses de collèges et de lycées ainsi que de deux millions d'euros sur les fonds sociaux, tout en prétendant lutter contre les inégalités sociales. La subvention des opérateurs de l'enseignement scolaire pour charges de service public sera diminuée de six millions et les crédits de l'enseignement technique agricole baissés d'un million d'euros. Ces décisions placent désormais la France à un niveau relativement moyen dans l'OCDE. La scolarité, normalement gratuite, coûte déjà trop cher aux familles françaises. Ces dernières ne seront pas épargnées par les mesures de rigueur entreprises par le Gouvernement, notamment au travers des différentes hausses de TVA. Il lui demande donc de revenir sur ces mesures.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123893

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12970

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)